

**LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL
ROCHELAIS AU XIXÈME SIÈCLE**

Dossier pédagogique

Hôtel d'Orbigny-Bernon
2, rue St Côme
17000 La Rochelle



Sommaire

Fiche 1

Objectifs (p.3)

Fiche 2

Sujet (p.4)

Fiche 3

Parcours (p.7)

Fiche 4

Outils (p.9)

Fiche 5

Oeuvres (p.11)

Fiche 6

Bibliographie (p.20)

Fiche 7

Annexes (p.21)



Fiche 1 Objectifs

- Aborder les transformations urbaines de La Rochelle au 19^{ème} siècle.
- Observer un monument civil du 19^{ème} : l'hôtel d'Orbigny-Bernon.
- Sensibiliser au vocabulaire architectural par la lecture des façades.

- Comprendre l'évolution de la société et de l'économie française au 19^{ème} siècle et sa traduction dans l'architecture.
- Etudier un monument caractéristique de l'architecture civile du 19^{ème} : l'hôtel d'Orbigny-Bernon.
- Définir la notion de patrimoine au 19^{ème} à travers l'étude des monuments rochelais.

- Interpréter l'émergence de nouveaux bâtiments dans la ville en relation avec l'essor économique du 19^{ème} siècle.
- Analyser l'apparition de la notion de patrimoine.

Sensibilisation

- Etudier un monument caractéristique du 18^{ème} siècle (cf. dossier «Patrimoine rochelais 18^{ème} : l'hôtel Fleuriau)
- Comparer les plans de La Rochelle aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles pour observer l'évolution de la ville.
- Aborder la notion de patrimoine : qu'est-ce que le patrimoine ?
- Aborder le vocabulaire architectural par la description d'édifices.

Approfondissements

- Comparer les plans de La Rochelle aux 19^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} siècles pour définir l'évolution de la ville.
- Visite complémentaire de la ville autour du patrimoine architectural rochelais (renseignements auprès de l'Office de Tourisme de La Rochelle).



Fiche 2 Sujet

La Rochelle est une ville au patrimoine architectural très riche qui reflète l'essor économique de la ville et l'enrichissement de ses habitants au XIXe siècle. Ce patrimoine est composé de trois catégories différentes d'architecture : civile, militaire, religieuse. Le patrimoine civil, le plus conséquent, regroupe les monuments à caractère public et les monuments à caractère privé. Parmi le patrimoine privé, nous trouvons les hôtels particuliers notamment l'hôtel d'Orbigny-Bernon, les villas balnéaires et les maisons. Le port, la gare, l'hôtel de ville, les bains de mer Marie-Thérèse, le marché aux comestibles appartiennent au patrimoine public de La Rochelle. Le patrimoine militaire désigne l'enceinte et ses remparts, les tours du vieux port, l'hôpital Aufferédy, les casernes, l'arsenal. Le patrimoine religieux est constitué principalement de la cathédrale Saint-Louis et d'églises. L'étude de ce patrimoine tout au long du dossier révèle si La Rochelle, dans son projet d'urbanisation, suit ou non les tendances de l'architecture française du XIXe siècle.

Présentation de La Rochelle

La cité de La Rochelle apparaît à partir du XIIe siècle. C'est une place maritime située au centre du golfe de Gascogne, sur une frontière maritime, et d'un accès difficile puisqu'elle profite de la protection de l'île de Ré et de l'île d'Oléron. La Rochelle s'affirme rapidement comme l'une des premières cités de l'Ouest atlantique dont l'importance militaire est reconnue grâce à son enceinte fortifiée construite à partir de 1130 sur l'initiative du duc d'Aquitaine Guillaume X. Dès lors, l'enceinte, qui a un rôle de protection de la population et des biens, ne cesse de s'accroître. Le deuxième symbole de La Rochelle est son port. Tout comme l'enceinte, très sommaire à ses débuts, il évolue au fil du temps, augmentant sa taille et ses capacités pour arriver à un haut degré de fonctionnalité à la fin du XIXe siècle. Principale source économique, il permet le commerce avec les villes de l'Europe du Nord, les Flandres, l'Angleterre et l'Espagne. Au XVIIIe siècle, La Rochelle constitue un des principaux ports de commerce de la France grâce au trafic colonial et européen. Apparaît ainsi une nouvelle classe dirigeante, les négociants essentiellement protestants. Mais à la fin du siècle, le monde brillant et cosmopolite des commerçants rochelais a disparu. L'anéantissement du commerce rochelais s'explique par les guerres étrangères menées par la France, par la Révolution nationale de 1789 et ses conséquences, et par la révolte des noirs à Saint-Domingue en 1791 qui cause la perte de la pièce maîtresse du système colonial de La Rochelle. C'est au XIXe siècle que La Rochelle, à l'image de nombreuses villes françaises, se relève et se développe d'un point de vue économique et urbain. En effet, la création de nouvelles activités économiques ont pour objectif de compenser le recul des activités traditionnelles. Elles marquent la naissance des spécificités du littoral rochelais, c'est-à-dire le balnéaire, le tourisme, la pêche, les activités commerciales, l'industrie et la présence d'un contingent militaire important. L'essor et la diversité des activités économiques nécessitent une réorganisation du territoire et l'émergence de nouveaux monuments diversifiant ainsi l'architecture rochelaise.

Qu'est-ce que le patrimoine ?

Le patrimoine est la représentation vivante de notre histoire. Ce sont les productions d'un peuple dans un temps donné et qui sont léguées à la génération suivante. C'est le peuple qui se lègue à lui-même, qui lègue à son histoire. C'est une notion en perpétuelle mutation qui ne désigne pas les mêmes choses selon les périodes. Par exemple, certains hôtels particuliers de La Rochelle sont considérés aujourd'hui comme des témoins de la réussite économique de la ville au XIXe siècle et de l'architecture privée rochelaise de cette époque. Ils illustrent donc l'évolution de toute une société à un moment donné. Mais à l'époque, c'étaient simplement de luxueuses demeures.



Fiche 2 Sujet

La Révolution, période où les actes de vandalisme envers l'Eglise et la royauté sont nombreux, marque la prise de conscience d'un patrimoine national à protéger. Se pose alors la question de savoir ce qu'on fait des monuments qu'on ne démolit pas. En 1790, Talleyrand crée une commission des monuments pour traiter de manière financière les biens pris à l'Eglise (depuis 1785). En 1796 est ouvert le musée des Monuments français où Alexandre Lenoir présente des vestiges illustrant l'histoire de la France avant la Révolution. On s'aperçoit alors de l'intérêt historique des monuments. Au XIXe siècle, Charles Nodier (directeur de la bibliothèque de l'Arsenal) et le baron Taylor (artiste) parcourent la France à la recherche de son patrimoine architectural et publient *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France*. Leur but est de recenser tous les monuments laissés en ruine qu'il faut sauver afin de faire réagir les autorités et le peuple face à cette dégradation. De nombreux écrivains écrivent également leur désaccord face à l'abandon du patrimoine français, tels Victor Hugo ou Chateaubriand. Mais il faut attendre l'intervention du ministre Guizot pour obtenir une véritable opération de protection des monuments puisqu'il crée le poste d'inspecteur des monuments historiques en 1830. Ce dernier parcourt la France pour sauver les monuments menacés par la société moderne et ses constructions de routes, de chemins de fer. Il fait des croquis des bâtiments pour attester de leur valeur et convaincre le gouvernement de les sauver. En 1837, on lui adjoint la commission supérieure des monuments historiques chargée de désigner les monuments prioritaires à restaurer. Et en 1887, intervient la première loi de protection des monuments historiques qui régleme l'intervention sur ces monuments. C'est une période particulièrement intéressante car la France connaît de profonds changements politiques et économiques qui modifient singulièrement le concept même de la ville dans ses aspects architecturaux et urbanistiques.

Evolution de La Rochelle au XIXe siècle

Les mutations des principales structures économiques

Le port de La Rochelle est construit dès le début du XIIIe siècle à l'emplacement qu'on lui connaît aujourd'hui. Il est devenu pendant des siècles le centre de l'activité maritime des Rochelais. Au cours des trois dernières décennies du XIXe siècle, le commerce se transforme rapidement. Il faut aller toujours plus vite et transporter toujours plus. La navigation à voile laisse la place à la navigation à vapeur. Le port de La Rochelle ne correspond plus à cette nouvelle navigation et au commerce en évolution. C'est ainsi que l'on va construire des bassins à flot pour une adaptation aux nécessités techniques nautiques, aux transports terrestres et aux besoins de l'industrie : un bassin à flot intérieur en 1808 et un bassin à flot extérieur en 1862. Mais le moment considéré comme un temps fort dans l'histoire industrielle de La Rochelle est la construction du port de la Pallice de 1880 à 1890. C'est l'exemple d'un port qui s'adapte au développement de la navigation et du commerce international. La ville sort ainsi de son enceinte et bouscule les servitudes militaires. Le port qui développe l'économie favorise du même coup l'extension de la ville vers le quartier de la Pallice. C'est le début d'un essor à la fois urbain et industriel.

La première gare de La Rochelle est inaugurée le 06 septembre 1857 et relie la ville à Poitiers et Rochefort par la compagnie Paris-Orléans. Il s'agit d'aménager le territoire pour le mettre au service de l'économie industrielle et moderne. En effet, le chemin de fer permet au port de donner naissance au concept de chaîne de transports rapides entre la mer et la terre. Il relie La Rochelle au port de la Pallice pour assurer l'exploitation du bassin et le mettre en communication avec la ville. Cela dynamise le mouvement d'urbanisation, quelque peu stoppé par les fortifications, bien que le chemin de fer soit perçu immédiatement comme un élément de la stratégie militaire puisqu'il permet le transport des troupes et du matériel. Mais une fois les servitudes militaires annulées à la fin du siècle, on construit une nouvelle gare plus grande de 1909 à 1922.



Fiche 2 Sujet

L'urbanisation

L'enceinte et ses fortifications représentent donc une barrière pour le développement de La Rochelle qui reste enfermée dans ses murs. En effet, la présence militaire a un caractère structurant majeur néfaste pour l'urbanisme puisqu'elle entraîne la présence de zones de non-développement et limite la construction de propriétés privées en avant de l'enceinte. Elle constitue tout de même un atout puisqu'elle est synonyme de répercussion économique grâce notamment au casernement et à de gros chantiers de travaux. C'est la problématique intérêts militaires / intérêts civils qui reste constante à La Rochelle. Malgré ces contraintes, l'enceinte est acceptée par les civils car elle est le symbole d'un lieu sûr. De plus, elle constitue, dans sa matérialité, une limite juridique et une barrière douanière et fiscale.

Mais au cours du XIXe siècle, La Rochelle perd de son importance militaire. Avec l'arrivée du chemin de fer et les percements des bassins à flot, la ville constate qu'il faut sortir des murs de l'enceinte pour mettre en liaison les bassins, les gares et offrir de nouveaux terrains au commerce.

Dans un premier temps, on agrandit l'enceinte, ce qui permet la construction de propriétés privées en avant de cette ceinture fortifiée. C'est d'abord la création d'une ville de l'intérieur. La Rochelle entame sa mutation urbaine par le procédé de mise en alignement des maisons et des rues dès le début du siècle et par la création de places publiques. La priorité est d'améliorer les communications à l'intérieur de la ville et de répondre à de nouveaux principes de production et d'échanges en lien avec la naissance de l'âge industriel. Cela correspond aux quatre objectifs centraux de tout projet d'urbanisme : la mise en ordre de l'espace, l'embellissement, la circulation et l'hygiène de la ville.

Dans un second temps, la ville s'étend hors de l'enceinte avec l'annexion de communes avoisinantes. C'est ainsi que La Rochelle est dotée d'une banlieue en 1858. Elle connaît un développement rapide des faubourgs « extra-muros » à partir de 1880. Ils se développent sans véritable plan d'ensemble, en bordure des principales sorties de la ville (route de Bordeaux, Nantes) et autour des villages déjà existants (Laleu, Lafond). Le changement d'échelle de La Rochelle est une adaptation de la ville à la société qui l'habite. La ville « intra-muros » devient le centre-ville par rapport à la banlieue qui l'entoure.

L'extension urbaine de La Rochelle peut pleinement s'opérer avec le déclassement des places et ouvrages fortifiés de la ville en 1902, annulant ainsi toutes les servitudes militaires qui entravaient le développement commercial. Le système défensif ne repose alors plus sur l'enceinte mais sur les batteries côtières.

La Rochelle s'est donc transformée de l'intérieur par le développement de l'urbanisme, mais aussi de l'extérieur en opérant une extension hors de ses murailles. Le XIXe siècle constitue le siècle transitoire entre ruralité et urbanisme. La Rochelle a su s'inscrire dans un siècle marqué par le progrès et la science malgré un paramétrage militaire dont elle a su déjouer les contraintes. Elle a adapté son architecture et son urbanisme aux profonds bouleversements spatiaux et sociaux induits par l'industrialisation et l'évolution technique. Cela a donné naissance à un nouveau patrimoine architectural varié encore présent de nos jours mais dont la fonction a souvent été modifiée afin de le préserver.



Fiche 3 Parcours

Cette proposition de parcours permet d'aborder quelques monuments caractéristiques du 19^{ème} siècle rochelais à partir de reproductions et de visites sur sites (cf. plan p.7). Elle met particulièrement en valeur les façades de l'hôtel d'Orbigny-Bernon.

1 Les transformations urbaines du 19^{ème} siècle

Appréhender la trame urbaine de la ville au 19^{ème} siècle et observer l'emplacement de ses monuments identitaires à partir d'un plan (cf. Annexe 8 p.29).

Interrogation sur les choix opérés quant à l'aménagement du territoire de la ville (collège, lycée).

Comparaison avec une vue de la ville actuelle (cycle 3, collège, lycée).

2 Un monument caractéristique de l'architecture civile du 19^{ème} siècle : l'hôtel d'Orbigny-Bernon (cf. oeuvre n°1 p.11)

Etude de son emplacement au coeur de la ville (cf. Annexe 8 p;29 /cycle 3, collège, lycée)

Etude du langage architectural

Observation et analyse de la façade sur cour : **jeu des devinettes architecturales** (cf. outils p.9 et Annexes 2 p.23 et 7 p.28)

Analyse de la façade sur jardin : **réalisation de croquis** (cf. outils p.10)

3 Mutation économique et sociale de La Rochelle au 19^{ème} siècle

Observation et description d'un monument public civil d'après *Bains de mer de La Rochelle, façade sur le mail* de Charpentier (cf. oeuvre n°5 p.17/ Annexe 6 p.27). Cette étude permet d'illustrer la réussite économique de la ville qui se développe au 19^{ème} siècle grâce à son activité balnéaire.

A l'aide de *La cathédrale, rue Pernelle* (cf. oeuvre n°4 p.15/ Annexe 9 p.30), les élèves abordent la notion de restauration sur un monument religieux, dans une optique de valorisation et d'attraction auprès des habitants et des touristes.

4 Naissance de la notion de patrimoine

Etude de *L'hôtel de ville* d'Etienne Martin (cf. oeuvre n°6 p.18/ Annexe 5 p.26), monument représentatif du pouvoir municipal. Elle permet d'aborder la restauration au service de la protection des monuments importants de la ville. Cela rentre dans le cadre de la valorisation du patrimoine puisque la construction de ce monument débute au 15^{ème} siècle.

Visite extérieure de l'hôtel de ville. Comparaison avec l'oeuvre de E. Martin et questionnement sur la restauration de l'hôtel de ville.

Lecture d'une citation de Monsieur Beltrémieux, maire de La Rochelle (cf. Annexe 4 p.25), sur la restauration de l'hôtel de ville puis questionnement autour des débats du 19^{ème} siècle sur la restauration patrimoniale (collège, lycée).



Fiche 3 Parcours



Étapes illustrées parmi les oeuvres et références du dossier.

1. Hôtel d'Orbigny-Bernon
2. Cathédrale
3. Mail / Bains de mers
4. Hôtel de ville



Fiche 4 Outils

Plan de La Rochelle au 19^{ÈME} siècle (cycle 3, collège, lycée)

Cette étude permet de replacer l'hôtel d'Orbigny-Bernon dans la trame urbaine du 19^{ÈME} siècle. Il s'agit de comprendre les raisons de sa situation géographique dans la ville : choix du quartier, proximité avec les monuments principaux de la ville et des parcs, nouveaux espaces en bordure du centre.

Comment l'exploiter...

1. Sur le chemin menant au musée, faire repérer les monuments emblématiques de la ville.
2. Observation du plan distribué : repérer l'hôtel d'Orbigny-Bernon et sa situation dans la ville.
3. Description : quels monuments et espaces l'entourent ? Dans quel type de quartier est-il implanté ?
4. En quoi le choix de cet emplacement est-il stratégique ? (collège, lycée).

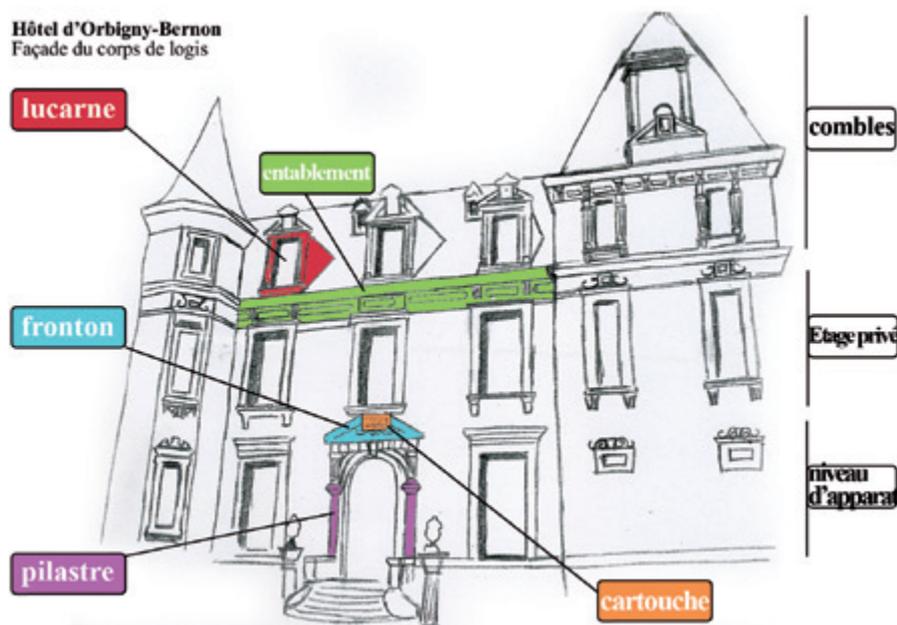
Jeu des devinettes architecturales (cycle 3, collège, lycée)

Ce jeu a pour but d'apporter une base de vocabulaire architectural qui peut néanmoins être amorcée en classe avant la séance (cf. Annexe 2 p.23), et permet également d'introduire la notion de style architectural grâce à une comparaison entre deux façades, l'une 19^{ÈME} et l'autre 18^{ÈME} siècles.

Matériel à disposition : illustration schématisée de la façade de l'hôtel d'Orbigny-Bernon (cf. Annexes 2 et 3 p.21, à photocopier pour les élèves); liste de vocabulaire à replacer sur le schéma (cf. Annexe 7 p.28).

Comment l'exploiter...

1. Distribuer une photocopie du schéma de la façade à chaque élève.
2. Distribuer une liste de devinettes pour deux.
3. Après lecture de chaque devinette et observation de la façade de l'hôtel d'Orbigny-Bernon, les élèves doivent replacer l'intitulé de chaque devinette au bon emplacement sur le schéma.
4. Colorier les éléments avec des couleurs différentes pour bien les identifier. Correction.
5. Comparaison de la composition et du décor avec la façade de l'hôtel Fleuriau (18^{ÈME}) en réutilisant le vocabulaire.





Fiche 4 Outils

Croquis

Cette activité mène à une observation fine et une description précise de la façade côté jardin. Elle permet d'évoquer les caractéristiques architecturales de l'hôtel et de mettre en pratique un vocabulaire particulier. Il s'agit pour les élèves de réaliser un croquis des façades à partir de leur description.

Comment l'exploiter...

1. Les élèves se regroupent deux par deux, une feuille blanche et un crayon chacun.
2. Les binômes se placent devant la façade : l'un fait dos à la façade et tente de croquer celle-ci d'après la description du second.
3. Une fois les croquis réalisés, tous se regroupent pour analyser la façade observée et comparer avec les productions de chacun.



Fiche 5 Oeuvre n°1

L'hôtel d'Orbigny-Bernon

- Quelle forme prend le plan de cet hôtel ?
- Quelle est la partie la plus importante ?
- A quoi le voit-on ?
- Combien de niveaux compte cette partie ?
- Y-a-t-il une différence avec la partie face au portail ?
- Pourquoi ?
- A qui pouvait appartenir ce bâtiment ?

- A quel type d'architecture correspond cet hôtel ?
- A quoi le voit-on ?
- Comment ce monument traduit-il le statut social de son propriétaire ?

- Quelles caractéristiques traditionnelles de l'hôtel particulier possède l'hôtel d'Orbigny-Bernon ?
- En quoi s'en distingue-t-il ?
- Que signifie ce choix architectural ?
- En quoi la transformation de l'hôtel en musée s'intègre-t-elle dans un processus de valorisation patrimoniale ?



Façade sur cour

L'hôtel est construit en 1893 pour Alcide d'Orbigny-Bernon (1835-1907), négociant et fondateur de la Compagnie de navigation d'Orbigny, qui s'enrichit grâce au commerce maritime, secteur d'activité privilégié à La Rochelle. De 1893 à 1905, il devient maire de la ville et président de la Chambre de commerce de 1891 à 1906. La construction de cet hôtel particulier témoigne d'une véritable réussite professionnelle et sociale.

Le plan en U de ce bâtiment reprend le modèle établi en France depuis le XVIIIème siècle pour les hôtels particuliers. Mais l'hôtel d'Orbigny-Bernon reste singulier car bien que l'on y retrouve une cour d'un côté et un jardin de l'autre, le corps central ou logis n'est pas disposé dans l'axe de la porte cochère comme c'est le cas traditionnellement. Ici, l'aile principale se trouve à droite de la porte cochère et non pas entre les ailes de dépendances qui sont disposées sur le côté droit du logis. On retrouve par ailleurs ce schéma dans les hôtels particuliers parisiens. Serait-ce là une volonté du propriétaire de se distinguer des autres hôtels rochelais en adoptant le modèle de la capitale ?

Le corps de logis est relié à l'aile centrale par une tour d'angle. Cette aile reprend la même élévation à trois niveaux (rez-de-chaussée, étage, combles) que le logis mais sur la moitié de sa longueur seulement car la seconde moitié ne se compose plus que d'un rez-de-chaussée et d'un niveau de combles. Les dépendances abritaient remise et écurie. L'élévation moins imposante de cette partie de la demeure s'explique donc par sa fonction secondaire et par le fait qu'elle était occupée par les domestiques.

La porte d'entrée se distingue par son décor. Cet élément identifie clairement la façade principale par laquelle les invités entrent dans l'hôtel. C'est d'ailleurs par-là que les visiteurs rentrent aujourd'hui dans le musée. L'accès à cette porte se fait par un escalier entouré de deux petites colonnes supportant des sculptures. La porte est couronnée d'un fronton gravé des initiales du propriétaire et supporté par deux pilastres placés de part et d'autre de la porte. L'entrée gagne ainsi la majesté d'un hôtel particulier et indique l'importance de son propriétaire.**11**



Fiche 5 Oeuvre n°1

Les fenêtres du dernier étage sont également couronnées d'un fronton dont le but est de magnifier l'édifice et d'en accentuer la composition verticale déjà appuyée pour la tourelle d'angle. Ce niveau se termine par un toit en ardoises où on distingue des lucarnes qui donnent sous les combles.

La façade côté jardin, toujours aussi sobre, reprend l'élévation de la façade sur cour. On y trouve par ailleurs une référence passéiste aux châteaux de la fin XVIème - début XVIIIème siècle, particulièrement perceptible dans la partie de gauche placée en avant corps.



A la mort de son mari, Madame d'Orbigny-Bernon lègue l'hôtel à la ville. La municipalité, consciente de la valeur architecturale et historique de la demeure, décide d'y établir un musée en 1921. L'hôtel, témoin de l'architecture civile privée rochelaise du XIXème siècle, devient sujet de valorisation patrimoniale. Sa transformation en musée permet de le conserver et de le rendre accessible à tous tandis qu'il offre un espace d'accueil original pour des œuvres d'art. Pour cela, un réaménagement a été nécessaire pour permettre l'accueil spécifique des œuvres et du public. Certains travaux ont pu gommer l'aspect qu'il possédait au XIXe siècle et en cela réside l'une des questions majeures de la conservation patrimoniale : doit-on intervenir sur un monument au risque de le dénaturer ou bien faut-il, sous prétexte de percevoir la patine du temps, le laisser se détériorer au risque d'en perdre la trace à jamais. C'est ici l'une des notions qui animent depuis le XIXème siècle les plus grands débats concernant la préservation de notre patrimoine.

Comment aborder cette architecture ?

1. Etudier sa situation dans la trame urbaine du 19^{ème} siècle à partir d'un plan fourni aux élèves (cf. Annexe 8 p.29).
2. Faire le tour de l'édifice pour en appréhender la composition et le plan.
3. Etudier la façade sur cour à partir du jeu des devinettes architecturales (cf. Outils p.9).
4. Etudier la façade sur jardin par la réalisation de croquis (cf. Outils p.10)



Fiche 5 Oeuvre n°2

La Rochelle, Vue prise de l'église Saint-Sauveur, C. Heitz

- Que représente cette lithographie ?
- D'après son titre, d'où est prise cette vue ?
- Quel lieu emblématique de la ville est mis en avant ?
- Pourquoi ?
- Quels monuments rochelais reconnaît-on ?
- Lesquels ont aujourd'hui disparus ?
- A votre avis pourquoi ?

- Quelle est la fonction de cette vue panoramique ?
- Comment la ville est-elle mise en valeur ?
- Que signifie la présence du bateau à vapeur ?

- Quels secteurs d'activité de la ville sont mis en valeur ?
- Par quels éléments sont-ils illustrés ?
- Pour quelles raisons certains des monuments présents sur cette lithographie ont aujourd'hui disparus ?

Lithographie polychrome
vers 1838.

Cette lithographie nous offre une vue panoramique de La Rochelle. Le sujet central est le port appelé le havre, élément essentiel de la ville d'un point de vue économique et symbolique. A gauche se trouve le bassin à flot intérieur achevé en 1808. A l'intérieur du port, des bateaux à voile déposent leurs cargaisons. On note la présence d'un bateau à vapeur, signe de la révolution industrielle et technique commune à toute la France et à laquelle La Rochelle s'est adaptée afin d'obtenir des temps de transport plus courts et de développer son commerce. Cette œuvre nous donne également à voir quelques monuments caractéristiques de la ville, de gauche à droite : la tour Saint-Nicolas, la tour de la Chaîne, la flèche de la Lanterne, le clocher de Saint-Jean-du-Pérot et la Grosse Horloge. Et au premier plan, au centre de l'image, se trouve l'église Saint-Sauveur, autour de laquelle s'élèvent deux bâtiments aujourd'hui disparus. Il s'agit, à gauche, du pavillon cubique en gros appareil à bossages qui abritait le mécanisme de l'écluse et servait à lutter contre l'envasement du havre. A droite, dans le prolongement de l'église, se trouve un édifice étroit et élancé appelé « Tour à l'Anglais », vestige d'un château détruit par arrêté municipal en 1883. Ce sont deux témoins du patrimoine bâti de La Rochelle qui ont été détruits au XIXe siècle car ils ne remplissaient plus aucune fonction et n'avaient plus d'intérêt pour la ville.

Ce type de représentation préserve le souvenir de ces monuments démolis. Ainsi, nous connaissons le type d'architecture, les techniques et les matériaux utilisés dans le passé. Les immeubles alignés et collés les uns aux autres illustrent le projet urbanistique de la ville au XIXe siècle. Cette lithographie livre donc au spectateur un panorama architectural de La Rochelle : architecture civile, religieuse, militaire ainsi que les caractéristiques identitaires de la ville : son port, ses monuments phares, son architecture. Ce sont ces éléments qui forment le patrimoine de La Rochelle et qui permettent d'identifier tout de suite la ville. Certains de ces éléments sont jugés plus importants que d'autres puisque certains ont été détruits et d'autres conservés. Cela varie aussi selon les époques. De nos jours, la prise de conscience d'un patrimoine collectif a entraîné la mise en place de systèmes de protection et de conservation afin que chacun puisse en disposer et que celui-ci soit légué aux générations futures.



Fiche 5 Oeuvre n°3

Bains de mer de La Rochelle, Façade sur le Mail, H.D Charpentier

- Combien de parties composent ce bâtiment ?
- Quelle partie est mise en valeur et comment ?
- Décrivez les éléments de décor.
- A quel autre type d'architecture cela peut-il faire penser ?
- D'après les indications de l'artiste, à quoi servait ce bâtiment ?
- Est-ce une architecture civile, religieuse ou militaire ?

- Décrivez l'édifice et son décor.
- A quelle civilisation cette architecture fait-elle référence ?
- A quoi le voit-on ?
- Quelle était la fonction de ce bâtiment ?
- En quoi est-il représentatif du 19ème siècle ?

- A quel style architectural correspond-t-il ?
- Expliquez-en l'organisation interne.
- Ce monument ayant disparu, quel intérêt prend cette lithographie ?



Graveur, imprimeur, lithographe et éditeur rochelais, Henri-Désiré Charpentier a presque essentiellement exercé son activité à Nantes. Les bains Marie-Thérèse, construits en 1826 par l'architecte Jean-Charles Gon, intègrent le patrimoine architectural civil public de La Rochelle. Leur appellation leur a été donnée en souvenir du passage à La Rochelle de la Dauphine de France, Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême et fille de Louis XVI. La ville est ainsi pionnière sur la côte atlantique et suit la mode des bains de mer en France au début du XIXe siècle au moment où l'aisance financière touche une plus large part de la population et où la santé publique devient une préoccupation générale. Ces établissements, prémices d'un développement touristique à La Rochelle, apparaissent pour le conseil municipal comme un atout majeur de valorisation d'une identité locale (maritime) et l'espoir d'une nouvelle activité économique. Les bains de mer participent également à l'expansion « extra-muros » de la ville.

L'architecte a choisi de construire un édifice simple pour remplir un aspect fonctionnel mais aussi élégant pour correspondre à la clientèle bourgeoise visée. C'est une architecture néo-classique qui rappelle un temple grec. Ce style architectural provoque à l'époque l'engouement de tous suite aux découvertes de vestiges antiques à Pompéi et à Herculanium au XVIIIe siècle. Les artistes puisent alors leur inspiration dans l'Antiquité.

Le bâtiment se compose de trois corps dont celui du centre en saillie qui correspondent à la division interne de l'édifice. Comme le lithographe l'a indiqué sur cette représentation, les deux ailes latérales correspondent aux bains des hommes et des femmes. L'avant-corps central, plus imposant, correspond à la salle commune où se déroulent différentes activités. Il possède un large fronton triangulaire tandis que les deux corps adjacents sont surmontés de terrasses à balustrades servant de promenade. Les trois parties sont ornées de colonnes, caractéristiques de l'architecture néo-classique.

Aujourd'hui, ces bains n'existent plus et ce type de représentation nous permet de conserver la mémoire de ce monument, de son architecture et de son fonctionnement. Les bains sont transformés en casino, puis démolis par les Allemands au début de la Deuxième Guerre mondiale. Nous avons ici l'exemple d'un patrimoine dont la fonction première a été détournée. C'est une façon de conserver le monument tout en l'adaptant aux besoins de la société contemporaine. Cette lithographie possède donc une véritable valeur patrimoniale et historique.



Fiche 5 Oeuvre n°4

La cathédrale, rue Pernelle, E. Martin

- De quel édifice s'agit-il ?
- Quel est l'élément du monument mis en valeur sur ce tableau ?
- Quels sont les éléments de son décor ?
- Appartient-il à l'architecture civile, militaire ou religieuse ?
- Quelle impression donne ce monument face aux autres constructions de la rue ?
- En quoi ce monument est-il symbolique pour La Rochelle ?
- Comment qualifieriez-vous son décor architectural ?
- Quelle atmosphère E. Martin donne-t-il à son oeuvre ?
- Par quels moyens ?
- En quoi cette vision de la cathédrale pourrait-elle témoigner du nouvel intérêt patrimonial du XIXème siècle ?
- Comment l'édifice est-il mis en valeur ?



Huile sur bois

Etienne Martin (1856-1945), peintre provençal, est le créateur et le premier conservateur du musée de Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence, région PACA). Cette représentation de la cathédrale témoigne de l'intérêt nouveau du XIXème siècle pour son patrimoine architectural. E. Martin propose une vision en légère contre-plongée afin de renforcer la monumentalité et la hauteur du bâtiment tandis que la douce lumière dans laquelle il baigne le place au coeur d'une atmosphère presque atemporelle.

Après le siège de 1628, La Rochelle, auparavant indépendante et protestante, est replacée sous l'autorité monarchique et redevient catholique. Louis XIII souhaite alors que la ville devienne le siège d'un évêché. En 1648, le pape Innocent X transfère l'évêché de Maillezais à La Rochelle. Le Grand Temple, élevé sur la place Verdun, devient la première cathédrale de La Rochelle avant d'être ravagé par un incendie en 1687. Un nouveau projet de construction est lancé auquel Jacques Gabriel, premier architecte du roi, impose ses plans. En 1742, peu avant sa mort, la première pierre est posée. Interrompus faute de crédits, les travaux ne reprennent qu'en 1773 où ils sont surveillés de loin par Jacques-Ange Gabriel, fils du premier architecte. L'édifice est consacré en 1784 par Monseigneur de Crussol d'Uzès sous le patronage de Saint-Louis. Le chevet est inachevé et le transept de la cathédrale, clos par un grand mur, est adossé à l'église Saint-Barthélémy qui gêne l'achèvement de la construction jusqu'à ce qu'elle soit démolie sous la Révolution.

En 1848, le conseil municipal exprime le vœu que soit réouvert le chantier de la cathédrale : « L'édifice est digne d'être achevé ; le moment est favorable ; c'est un bon moyen de donner du travail à la classe ouvrière ». Depuis la Restauration (1815-1830), la pratique du culte catholique, en pleine renaissance depuis la fin de la Révolution, nécessite de grands travaux de construction, d'agrandissement et de restauration qui s'inscrivent dans une politique générale de résorption du chômage. Le chantier dure de 1844 à 1892. Il est conduit par l'architecte Brossard qui reprend les plans de Gabriel, ce qui prouve le grand crédit que les Rochelais accordent à cet architecte et au siècle des Lumières. Le style classique, adopté par Gabriel, permet de magnifier l'effet artistique et le caractère monumental de l'édifice. Il est rare à La Rochelle qui préfère habituellement le néo-gothique et le néo-roman, se distinguant ainsi de la tendance nationale. On achève les murs du chœur, les voûtes des chapelles et des bas-côtés, la voûte centrale, les couvertures.



Fiche 5 Oeuvre n°4

Concernant la décoration intérieure, la campagne la plus importante intervient en 1872. Elle est confiée à des artistes rochelais : William Bouguereau, Fromentin, Omer Charlet. C'est Bouguereau qui conduit le projet qui enthousiasme la municipalité active dans le financement. En effet, le maire Beltrémieux pense que cette décoration forme « un véritable musée pour La Rochelle » et y voit un outil fort d'ostentation et de rayonnement culturel pour sa ville. La Rochelle utilise tous les moyens culturels et urbanistiques pour se développer au 19^{ème} siècle. Achever un tel édifice et faire appel à des artistes célèbres n'est pas anodin. Il s'agit de montrer son dynamisme et sa puissance, et son attachement au culte catholique et au gouvernement. Un tel monument, par ses proportions, devient un marqueur dans la ville et une référence forte à La Rochelle. Cela entraîne la venue de visiteurs extérieurs et participe donc par la même occasion à la relance économique de la ville au 19^{ème} siècle.

L'apparente unité des campagnes de construction est due à l'architecte Brossard, puis à son successeur, Masiou. Toutefois, l'achèvement est incomplet : les pavillons bas en saillie qui encadrent la façade ne sont pas surmontés de leurs tours et l'absence du décor sculpté accentue la sévérité de l'élévation extérieure. Sous le contrôle des commissions parisiennes, une autre harmonie, née certainement de l'amitié entre des artistes de renom et leurs commanditaires, donne naissance à un art riche et fécond marqué par l'influence réciproque entre architecture et décor.

L'emplacement et l'aspect général des édifices construits ou restaurés au 19^{ème} siècle contribuent à la beauté des voies publiques et à la reconquête de la foi. L'achèvement de la cathédrale Saint-Louis et la restauration de l'hôtel de ville renforcent le caractère urbain de La Rochelle à une époque où elle s'annexe les communes limitrophes.

Comment aborder cette oeuvre ?

1. Observation et description de l'oeuvre.
2. Visite extérieure de la cathédrale, située à proximité du musée.



Fiche 5 Oeuvre n°5

Vue de La Rochelle (Bains Marie-Thérèse), A.A. Abel de Pujol

- Que représente ce tableau ?
- Où sont les personnages ?
- Quel est le monument visible parmi les bosquets ?
- Que voit-on à l'arrière-plan ?
- Pourquoi le port de la ville est-il représenté ?
- Que font les personnages ?
- Qui sont-ils ? A quoi le voit-on ?

- Où se déroule la scène ?
- Que nous apprend ce tableau sur la société rochelaise du 19^{ème} siècle ?
- Quels sont les symboles de la vitalité économique de la ville ?

- En quoi ce tableau est-il représentatif de la société du 19^{ème} siècle ?
- Comment l'artiste a-t-il mis en valeur l'activité économique de la ville ?



Huile sur toile
1851

Auguste Alexandre Abel de Pujol (1817 - 1884), réalise cette huile sur toile qui nous apprend beaucoup sur la situation économique de La Rochelle au XIX^e siècle. En effet, plusieurs éléments de la réussite de la ville y sont présents. La scène se passe dans les jardins des bains Marie-Thérèse, étudiés cette fois d'un point de vue sociétal et non pas architectural. Les bains sont visibles au centre de la composition entre les arbres. Au premier plan, nous voyons de nombreux personnages richement habillés et vaquant à diverses activités. C'est un parc très agréable à la végétation luxuriante et parsemé de divers pavillons. Des sièges permettent au public de se reposer, mais aussi de coudre à l'image des trois femmes à l'extrémité gauche ou de peindre comme l'homme au premier plan.

Ces premiers éléments nous éclairent sur plusieurs points. Les bains sont vus comme une occasion d'augmenter les richesses de la ville. La Rochelle a donc proposé à ses habitants des jardins attirants où il fait bon se promener et où ils peuvent s'amuser et se consacrer à leurs occupations personnelles. Les bains associent, en effet, la santé, le loisir et les plaisirs. Mais les bains n'attirent pas l'ensemble des habitants puisqu'ils convoitent surtout les clients très aisés comme le prouvent les bourgeois représentés sur le tableau. Les costumes et les activités des personnages mettent en évidence le caractère mondain des bains. L'implantation du quartier du Mail prouve par ailleurs cette différenciation sociale par l'apparition de villas à l'architecture dite « balnéaire ».

L'arrière-plan à droite nous indique comment la ville et ses habitants ont pu s'offrir un tel luxe. En effet, nous apercevons les tours du port, port qui permet de commercer avec d'autres villes, qui s'adapte aux nouvelles innovations techniques, devient un symbole fort de l'identité de La Rochelle et qui est finalement le principal facteur d'essor économique de la ville.



Fiche 5 Oeuvre n°6

Hôtel de ville, E. Martin

- Quel monument rochelais est représenté ?
- Comment est-il représenté ?
- Pourquoi l'artiste ne représente-t-il qu'une partie de l'édifice ?
- Décrivez-le.
- Pourquoi y-a-t-il deux portes dans le mur d'enceinte ?
- Comment pourrait-on interpréter l'apparition de créneaux et de mâchicoulis ?
- Pourquoi ces éléments défensifs sont-ils placés là ?
- A quelle période historique correspondent ces éléments ?
- Pourquoi sont-ils toujours présents au XIXème siècle ?
- En quoi cette représentation de l'hôtel de ville témoigne d'une prise de conscience patrimoniale au XIXème siècle ?
- Quelle est l'intention de E. Martin en représentant les différents monuments de La Rochelle ?



Huile sur toile
1851

Etienne Martin (1856-1945), peintre provençal et créateur du musée de Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence), nous livre ici une huile sur bois de l'hôtel de ville, maison où siège l'autorité municipale, qui existe encore aujourd'hui et qui a conservé sa fonction initiale. Le choix du cadrage est ici important. E. Martin ne prend pas en compte l'intégralité du monument mais focalise l'intérêt sur la tourelle d'angle, symbole du pouvoir municipal depuis le 15^{ème} siècle.

Son architecture porte les traces des différentes époques au gré desquelles il a évolué. Une première étape de construction, menée de 1486 à 1492, a permis l'élévation de l'enceinte fortifiée composée d'un mur à créneaux et de mâchicoulis, éléments défensifs.

Puis, vers 1550 est édifié le pavillon dit de « Henri II » de style Renaissance, sobre et élégant, sûrement conçu par l'architecte Léonard de la Réau.

De 1595 à 1607, c'est la construction de la partie droite de l'hôtel composée d'une galerie d'arcades sur colonnes abritant des statues allégoriques en lien avec la fonction du lieu : de gauche à droite, la Justice, la Force et la Tempérance et la Prudence sur l'aile en retour.

Mais plusieurs modifications qui ont lieu au XIX^e siècle permettent d'aborder le thème de la restauration architecturale à cette période à travers cet exemple d'architecture civile publique. La campagne de restauration la plus considérable est conduite de 1872 à 1878 par Juste Lisch, architecte des Monuments historiques. En effet, l'hôtel de ville a été classé Monument historique en 1861. L'annonce de l'intervention de Lisch est bien accueillie par les Rochelais. A la présentation de son projet de restauration, le conseil municipal apprécie le travail de l'architecte qui « a su rendre dans le projet à cet ancien monument toute l'harmonie que lui enlève l'adjonction de constructions récentes ». Il trouve un compromis entre le passé et le présent.



Fiche 5 Oeuvre n°6

A l'intérieur de l'enceinte, Lisch construit l'escalier actuel qui masque en partie le pavillon « Henri II ». Il construit une courtine (mur épais) pour relier les deux escaliers. Il transforme l'aile droite en retour qui ferme la cour. Il surélève la tourelle nord-ouest, au centre de la composition, par un campanile contenant la cloche. La restauration de l'édifice s'achève en 1884.

La restauration, bien qu'unaniment admise, n'est pas du goût de tous. Durant les douze années qu'elle nécessite, les appréciations se transforment en débats. C'est la Société des amis des arts qui formule les plus vives critiques. Elle reproche au Comité des Monuments historiques de placer du neuf sur de l'ancien, de mélanger ainsi les époques et de gommer l'état originel de l'édifice. Elle estime que l'escalier créé par Lisch est un mauvais pastiche du passé. La municipalité va répondre à ces attaques et défendre sa restauration. Le maire Beltrémieux invoque le nombre élevé de visiteurs, artistes et célébrités, qui viennent admirer l'élégance du monument. Pour lui, c'est un argument fort à la reconnaissance d'une exacte restauration. Mais les critiques continuent. On reproche aux architectes du comité des Monuments historiques de ne pas suivre la voie empruntée par l'architecte originel et de préférer leur propre vision du bâtiment, principe même suivi par Viollet-le-Duc très attaqué à ce propos. La restauration fait ainsi place à une véritable reconstruction de l'édifice selon les propres envies de l'architecte. C'est l'idée propagée au XIXe siècle par le courant romantique caractérisé par l'imagination et la passion, en opposition à la raison du néo-classicisme.

Ce chantier mais également l'intérêt que les artistes comme E. Martin portent aux édifices de la ville, marquent la naissance d'un intérêt patrimonial nouveau à La Rochelle. De plus, la Société des amis des arts y crée un musée de peinture et un commencement de musée archéologique où elle choisit d'y exposer des fragments de quelques monuments recueillis tant à La Rochelle que dans les environs. Voilà un exemple de prise de conscience de la valeur patrimoniale d'un édifice, l'hôtel de ville, qu'on veut donc restaurer pour lui-même, mais qu'on utilise aussi pour mettre en valeur un autre type de patrimoine, la peinture. Le rôle fort de la municipalité se mesure très bien dans le financement accordé à ce chantier puisqu'elle a supporté près de 80% du coût total. De plus, la restauration de la muraille et la surélévation de la tourelle nord-ouest revêtent une symbolique forte : cela garantit la continuité politique du pouvoir en affermissant symboliquement la personne du maire. C'est une stratégie qui vise à assurer la continuité du fonctionnement institutionnel. Lisch a su donner à cet ensemble construit à des dates différentes depuis le XVe siècle une unité de grandeur et d'harmonie.

Comment aborder cette oeuvre ?

1. Observation et description de l'oeuvre.
2. Visite extérieure de l'hôtel de ville : comparaison avec l'oeuvre de E. Martin et questionnement sur la restauration de l'hôtel de ville.
3. Lecture de la lettre du maire Beltrémieux puis questionnement autour des débats du 19^{ème} siècle sur la restauration patrimoniale (cf. Annexe p. / collège, lycée).



Fiche 6 Bibliographie

Sur le patrimoine architectural rochelais du 19^{ème} siècle

- BERAUD R., *Petite encyclopédie monumentale et historique de La Rochelle*, Editions Rupella et Rémi Béraud, 1981.
- LEFRANCOIS T. et MEYNEN N., *Images de La Rochelle d'autrefois, Dessins et estampes du 19^{ème} siècle représentant La Rochelle et appartenant aux collections du Musée d'Orbigny-Bernon*, Editions des musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle, 1996.
- MEYNEN N., *La Rochelle au 19^{ème} siècle, De la place forte au port de commerce*, Edition C.P.P.C. (Connaissance et promotion du patrimoine de Poitou-Charente), 2007.
- NOTTER N., MEYNEN N., *La Rochelle les Bains, 1826-1914*, catalogue d'exposition, Musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle, 2011.

Sur l'architecture en général

- LAVENU M. et MATAOUCHEK V., *Dictionnaire d'architecture*, Editions Jean-Paul Gisserot, 1999.
- PEROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture, méthode et vocabulaire*, Editions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2007.

Sur la notion de patrimoine

- LENIAUD J.-M., *Les Archipels du passé*, 2002.

Sur l'approche de l'art par les enfants

- BARBE-GALL Françoise, *Comment parler d'art aux enfants*, Edition Le Baron Perché, 2007.



Fiche 7 Annexe 1

VOCABULAIRE ARCHITECTURAL

Chaque type d'architecture correspond à une fonction particulière : militaire, religieuse ou civile. Ces catégories répondent à un plan et une élévation spécifiques selon les époques et impliquent l'utilisation d'un vocabulaire bien précis pour définir ses caractéristiques.

L'objectif est de permettre aux élèves d'identifier ces différentes catégories et d'en décrire les caractéristiques principales par l'utilisation d'un vocabulaire adapté.

Pour cela, deux étapes d'observation et de description doivent se succéder :

- d'abord le plan du bâtiment : la forme, l'orientation, le positionnement sur le terrain, les espaces alentours ;
- puis son élévation (façades) : le nombre de niveaux, les ouvertures, les retraits et saillies de la façade, le décor (matériaux, sculptures, éléments, etc).

Il s'agit ensuite d'interpréter les éléments observés et décrits : comment nous renseignent-ils sur l'organisation interne du bâtiment, sur le propriétaire, sur son statut social, sur l'époque de construction, voire même sur l'histoire de la ville, etc.

L'architecture militaire

Elle correspond à toutes les constructions liées aux actions militaires et comprend les fortifications (enceintes, tours, bastions, forts et fossés) ainsi que tous les bâtiments militaires qui permettent l'exercice des fonctions militaires jusqu'à l'hébergement des soldats (casernes, hôpitaux, corderies, radoub, etc). Ces bâtiments répondent à une architecture simple et fonctionnelle, excepté ceux qui abritent de hauts dirigeants et qui peuvent donc être un peu plus ostentatoires.

la place forte : tout espace entouré par des fortifications et formant un ensemble indépendant.

les fortifications : ensemble des ouvrages qui concourent à la défense de la place.

l'enceinte : clôture continue enveloppant une place ou une partie de place pour sa défense.

l'arsenal : atelier de fabrication et de réparation ou simple dépôt pour les armes et les munitions.

la caserne : construction destinée au logement des troupes.

L'architecture religieuse

Elle désigne tous les bâtiments construits pour et par l'Église, c'est-à-dire les églises, temples, couvents ou cloîtres. La religion catholique étant la plus représentée en terme d'architecture religieuse dans notre civilisation occidentale, nous abordons ici le vocabulaire générale du monument de culte (église, cathédrale, collégiale, basilique, etc.). L'église se divise en grandes sections, elles-mêmes subdivisées en compartiments :

le parvis : aire aménagée devant l'entrée d'une église dont le périmètre est délimité par une clôture.

la nef : partie centrale de l'église ouverte au public.

le bas-côté : vaisseau latéral de hauteur réduite.

le collatéral : vaisseau latéral qui se développe en hauteur sur plusieurs niveaux de la nef.

le transept : partie placée entre la nef et le chœur, et implantée perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'édifice, de manière à constituer une croix.

la croisée du transept : la rencontre entre la nef et le transept.

les bras du transept : les extrémités sud et nord du transept.

le chœur : partie réservée au clergé située à l'est de la nef.

l'abside : espace de plan semi-circulaire ou polygonal à l'extrémité est d'une église.

le déambulatoire : vaisseau tournant autour de l'abside dont l'élévation intérieure correspond à un ou plusieurs niveaux.

les chapelles rayonnantes : sont implantées autour de l'abside en suivant sa courbe.

la chapelle d'axe : est implantée au centre des chapelles rayonnantes dans l'axe longitudinal de l'église.

le chevet : extrémité extérieure d'une église, du côté du chœur.



Fiche 7 Annexe 1

VOCABULAIRE ARCHITECTURAL

L'architecture civile

Elle désigne les monuments à caractère privé et à caractère public. L'architecture civile privée désigne tous les types d'habitation (maison, hôtel particulier, villa), mais aussi toutes les constructions à fonction agricole, artisanale, industrielle et commerciale. L'architecture civile publique comprend les places publiques, les monuments civiques et commémoratifs, les différents monuments publics (hôtel de ville, théâtre, bains publics), les parcs, les marchés, le port, la gare. Quelques points de vocabulaire :

un hôtel particulier : maison luxueuse et vaste bâtie au sein d'une ville, en principe sur plusieurs étages, conçue pour n'être habitée que par une seule famille accompagnée généralement de son personnel de maison.

la porte cochère : porte large ouvrant sur une cour réservée au passage de cochers ou de véhicules.

le logis : partie principale de la demeure contenant les appartements.

les dépendances : partie d'une demeure destinée soit au service du jardin, soit à l'exercice d'une activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale.

les communs : partie de la demeure où sont regroupées les pièces de service.

l'avant-corps : partie d'un bâtiment se détachant du volume principal par un renforcement ou une avancée.

le pignon : partie haute du mur en général de forme triangulaire.

le fronton : couronnement de forme triangulaire ou circulaire.

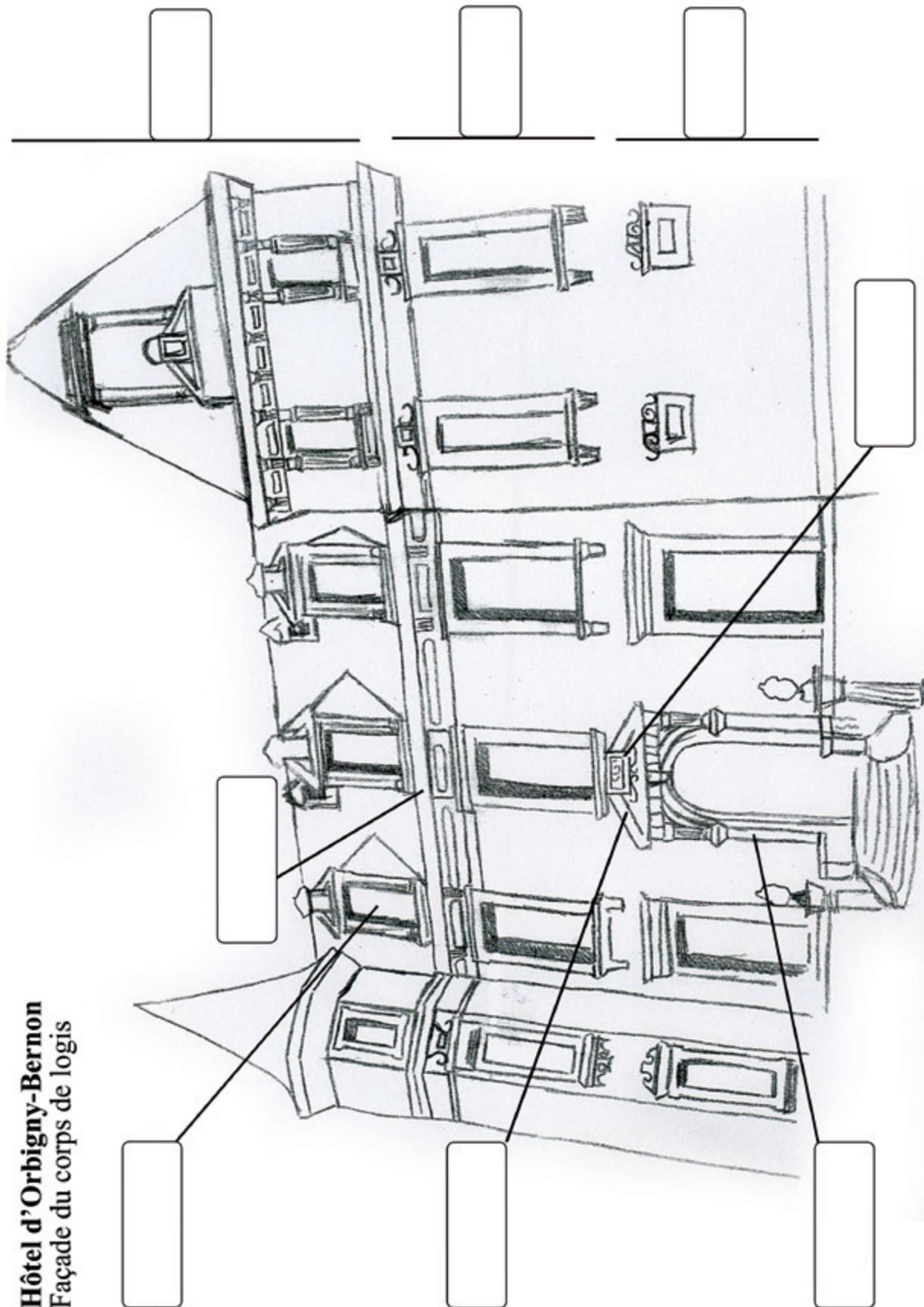
le pilastre : élément vertical rectangulaire et peu saillant du mur auquel il est adossé.

la lucarne : baie aménagée dans un toit pour éclairer ou accéder à un comble.

les combles : partie supérieure d'un bâtiment placé sous la charpente.



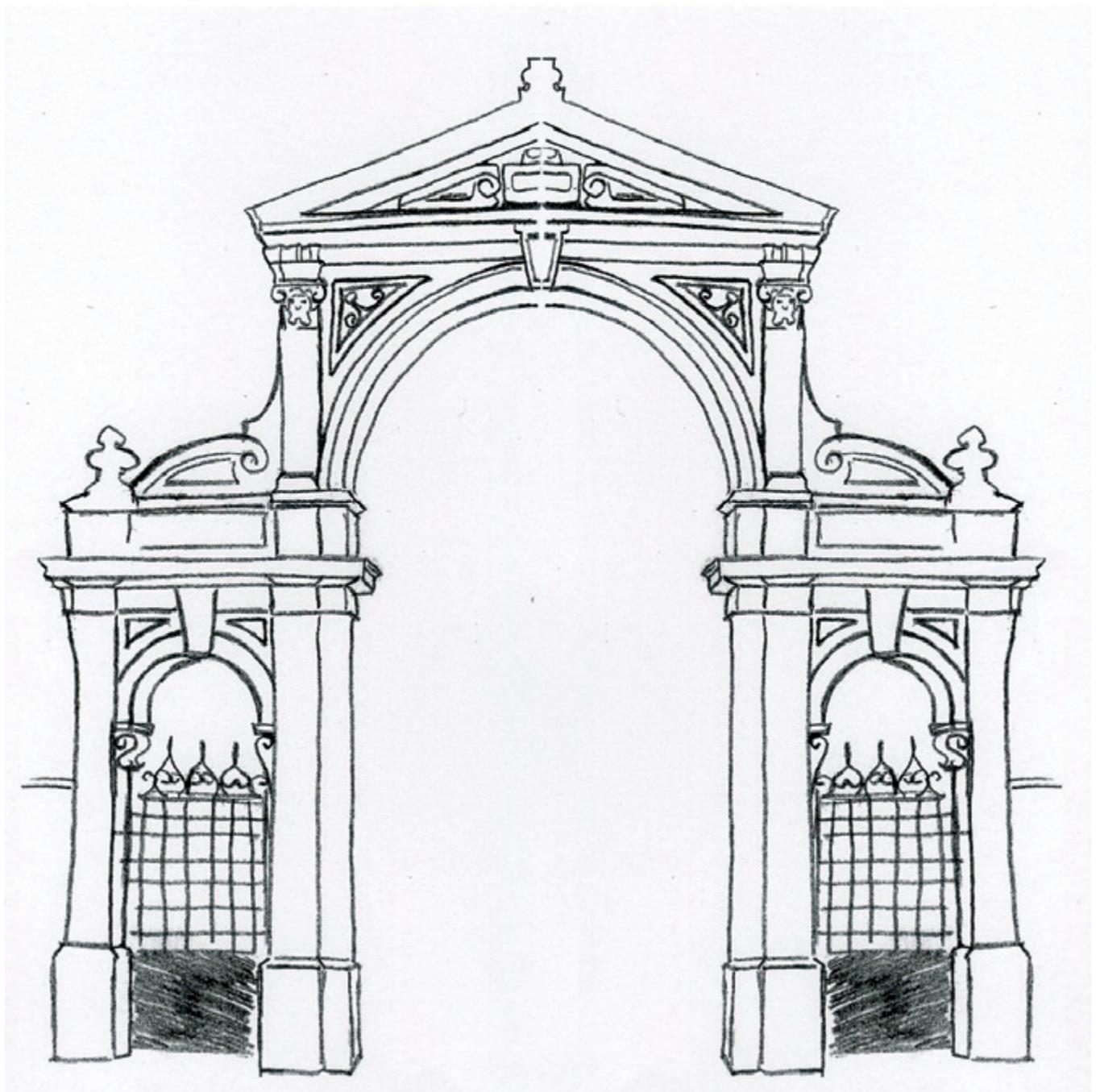
Fiche 7 Annexe 2





Fiche 7 Annexe 3

Hôtel d'Orbrbigny-Bernon
Portail sur cour





Fiche 7 Annexe 4

Citation du maire de La Rochelle Charles Edouard Beltrémieux sur la restauration de l'hôtel de ville.
Citation extraite du livre *La Rochelle au XIXe siècle* de Nicolas Meynen (p. 155).

« S'il n'y avait dans la réparation de notre hôtel de ville une question d'art, la restauration d'un monument qui résume l'architecture de deux époques séparées par la Renaissance, ce serait déjà une grande idée. Pourtant, elle toucherait plus vivement des artistes enthousiastes que des administrateurs économes. Ici, nous sommes en présence de la ruine qui menace notre maison commune. Au sentiment élevé qui nous sollicite vient donc se joindre la nécessité qui nous détermine. Nous ajouterons qu'il a paru à votre commission que le temps lui-même était favorable. Plus les esprits sont agités, plus l'on est rapproché d'événements cruels qui accusent la lutte entre la force brutale qui détruit et asservit et la volonté morale qui élève et conserve, plus il importe de reconnaître la supériorité de celle-ci. En effet, ou bien nous sommes aveuglés par une éducation populaire qui est une erreur, en considérant les œuvres du génie humain comme un des patrimoines les plus sacrés de la patrie et de nos cités, et alors il faut rompre avec le passé et laisser les ruines s'accumuler sur les ruines, sans se concerter pour réédifier sur un terrain si mouvant ; ou bien, nous sommes dans le vrai en cherchant tout ce qui est beau, noble et grand, et en faisant de ces trésors des siècles, les assises premières de nos traditions et de notre histoire, et, alors, il faut conserver et restaurer ce monument qui va périr. »

Ce texte sera le support d'une réflexion générale sur la restauration ou non des monuments où tout le monde pourra énoncer son avis. Il permettra un échange entre les élèves, supervisé par l'enseignant.

- Pour quelle raison l'hôtel de ville se compose-t-il aujourd'hui encore de parties architecturales appartenant à différentes époques ?
- Selon le maire Beltrémieux, pour quelles raisons est-il nécessaire de restaurer l'hôtel de ville ?
- Quels sont les enjeux de cette restauration ?
- Quelles sont les deux visions de la conservation patrimoniale qui s'opposent selon C. E. Beltrémieux ?

Le maire justifie la restauration de l'hôtel de ville en faisant appel à plusieurs arguments. Tout d'abord, il s'agit d'une question artistique puisque ce monument réunit deux types d'architectures qui prennent corps dans les deux pavillons construits dans la cour. Il serait donc intéressant d'élaborer une restauration sur un tel monument afin de lui donner de l'harmonie. Le maire reconnaît que c'est là un argument pour les artistes et non pour les notables locaux qui gèrent le budget municipal et surveillent les dépenses de la ville.

Il met donc ensuite en avant l'état de délabrement de l'hôtel de ville, symbole de la municipalité qui doit arborer une allure fière et noble. Pour donner plus de poids à son argumentaire, il utilise le terme « maison commune » et le pronom personnel « nous » pour englober toute la population dans un même élan de protection de ses monuments.

Enfin, il termine son discours en opposant les deux visions patrimoniales qui font débat autour de la question de la restauration au cours du XIXe siècle : l'une propose de laisser les monuments à l'état de ruines en respect du temps passé (ce qui permettra de construire de nouveaux monuments par-dessus) tandis que l'autre impose la préservation du monument quitte à en transformer légèrement l'aspect originel (cf. Viollet-le duc). Le maire Beltrémieux s'attache à cette seconde vision. Pour lui, tous ces monuments symboles de notre histoire doivent être conservés car ils représentent notre passé et doivent être le ciment de notre futur. C'est donc pour cela qu'ils doivent faire l'objet d'une restauration pour continuer à exister et être utilisés par les hommes. Il applique donc un principe de conservation ordinairement destiné aux monuments les plus représentatifs de notre nation et non pas aux plus modestes. En effet, aux débuts de cette prise de conscience d'un patrimoine collectif, les monuments les plus modestes aux niveaux historiques, artistiques et esthétiques ne connaissaient pas une aussi grande attention et pouvaient encore mourir dans l'indifférence générale.



Fiche 7 Annexe 5



E. Martin, *L'Hôtel de ville*
Huile/toile
1851.



Fiche 7 Annexe 6

Bains de mer Marie-Thérèse, Charpentier.





Fiche 7 Annexe 7

Jeu des devinettes - liste de vocabulaire à replacer sur le schéma (Annexe 2)

Lucarne

Baie aménagée dans un toit pour éclairer ou accéder aux combles.

Pilastre

Colonne rectangulaire légèrement saillante et adossée contre un mur.

Combles

Partie supérieure d'un bâtiment placée au dernier étage sous la charpente de la toiture.

Entablement

Bandeau horizontal signalant la séparation entre deux étages.

Etage privé

Les pièces de vie privées (chambres, cabinets, etc.) sont généralement situées au premier étage du corps de logis principal.

Niveau d'apparat

Les pièces d'apparat sont celles où les hôtes sont accueillis (salles de banquet, salons, etc.). Elles sont généralement situées au rez-de-chaussée et ouvrent sur le côté du jardin.

Cartouche

Élément du décor de forme rectangulaire où sont souvent sculptés des motifs symbolisant le propriétaire.

Fronton

Élément du décor de forme triangulaire ou circulaire qui surmonte une porte ou une fenêtre.



Fiche 7 Annexe 8

Plan de La Rochelle - Fin 19^{ème} siècle





Fiche 7 Annexe 9



E. Martin, *La cathédrale rue Pernelle*
Huile/ toile
1851